PAULHAC

un village, une qualité de vie privilégiée à l'orée de la forêt

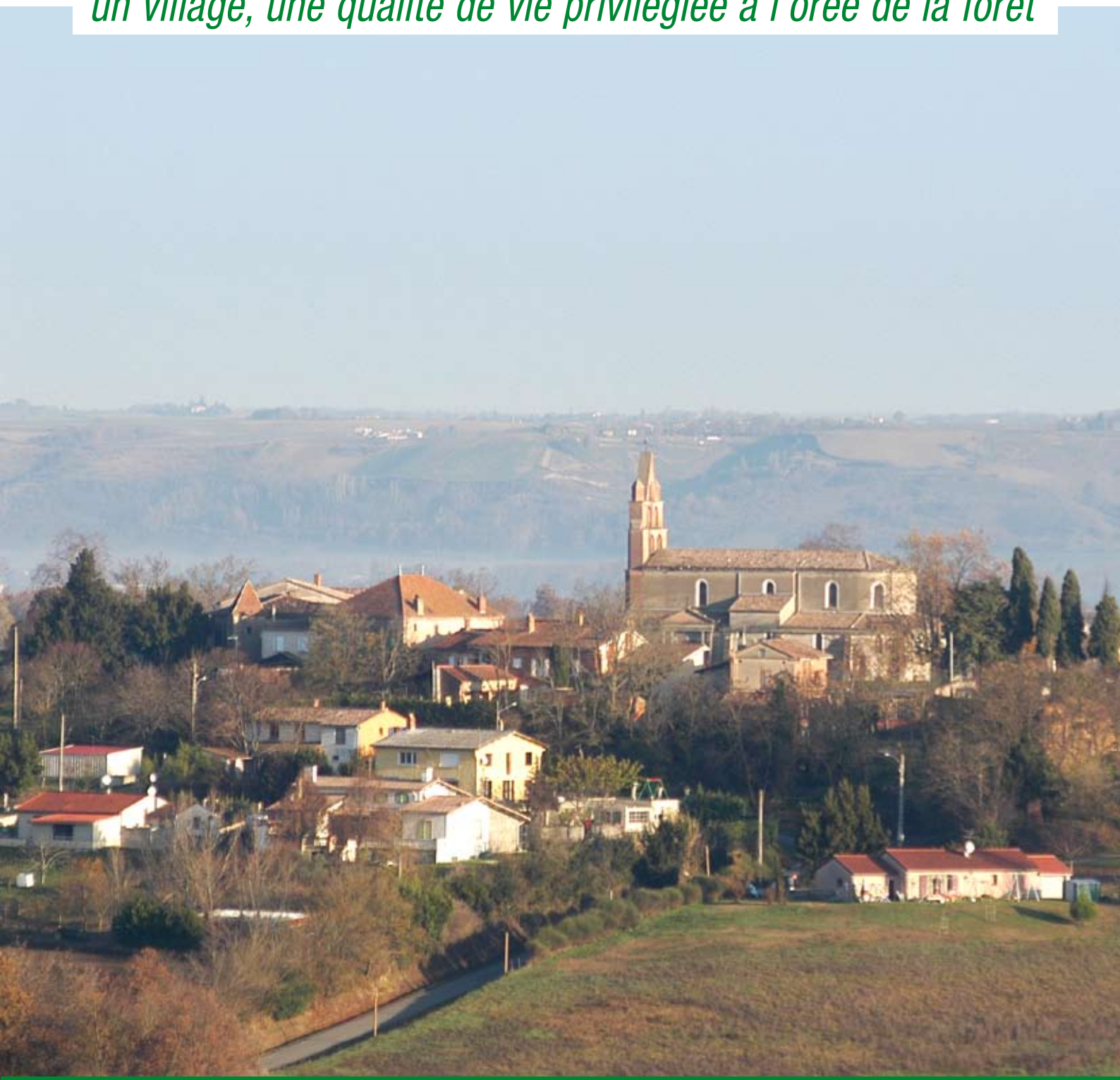

Bulletin municipal n°64 / Août 2008

sommaire

Vie Municipale **P4**

Elections municipales : une équipe renouvelée *P4-P5-P6*
Représentation aux syndicats intercommunaux *P7*
Action sociale *P7*
Une crédibilité de Paulhac renforcée *P7*
Représentation aux commissions légales et officielles *P8*
Les structures intercommunales *P8*
Le travail de l'équipe municipale *P10*
Le budget 2008 *P11*
Les taux d'imposition pour 2008 *P12*

Dossier **P13**

Urbanisme et cadre de vie *P13*
Sécurité routière : l'affaire de tous *P14*
Ecole - Petite enfance *P15-P16*

Informations pratiques **P17**

La Mairie vous informe *P17*
Renseignements utiles *P18*
Coup de cœur : restaurant la Métairie *P19*

Associations **P20**

La parole aux associations *P20-P21P22*
Fête du village *P23*
Evènements *P24*

Etat civil **P25**

Contacts **P26**

Plan **P27**

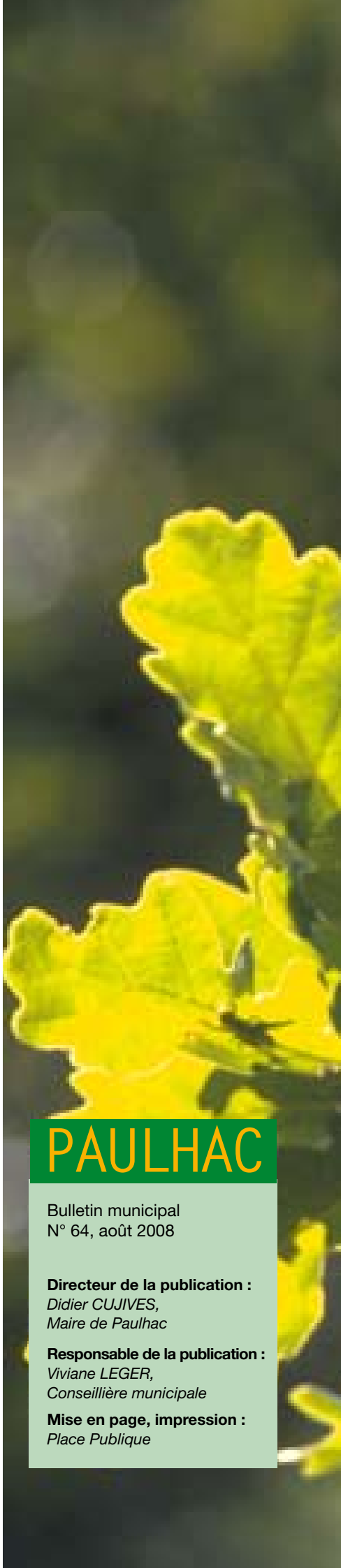

PAULHAC

Bulletin municipal
N° 64, août 2008

Directeur de la publication :
Didier CUJIVES,
Maire de Paulhac

Responsable de la publication :
Viviane LEGER,
Conseillière municipale

Mise en page, impression :
Place Publique

éditorial

Il y tout a juste quelques semaines, nous vous annoncions la naissance d'un nouveau bulletin municipal symbole concret de notre volonté de communication. Je suis heureux de vous présenter aujourd'hui cette nouvelle revue.

Vous découvrirez au fil des pages les temps forts qui ont animé la vie de Paulhac au cours de ce premier semestre 2008 et je pense bien évidemment aux élections municipales. Je souhaite donc profiter de cette occasion pour remercier les Paulhacoises et Paulhacois qui, en choisissant de faire confiance à notre liste et à notre programme m'ont permis pour la troisième fois de devenir le Maire de notre commune.

J'ai souhaité une équipe renouvelée pour que les projets que nous portons et que nous mettrons en œuvre soient au diapason d'une population elle même en mutation. Aux élus qui sont partis je dis merci pour le travail qu'ils ont accompli, toujours exigeant et souvent ingrat. A ceux qui intégrent le nouveau conseil municipal, j'ai demandé qu'ils donnent le meilleur d'eux-même au service de Paulhac. Je sais par expérience que notre tâche sera parfois rude, c'est pourquoi notre équipe municipale saura garder, en toute circonstance, la conviction de servir le bien public et le souci de l'intérêt général.

Dans tous les cas, pour tous les projets, nous dialoguerons. J'ai toujours considéré que l'action publique ne peut-être que partagée et participative. Ce résultat n'est possible que par la mobilisation de toutes et de tous : élus, employés communaux, responsables et bénévoles associatifs, administrés… C'est la communauté villageoise qui construira l'avenir de notre commune.

Didier Cujives

Didier Cujives
Maire de Paulhac

ÉLECTIONS MUNICIPALES :

Aujourd'hui, Paulhac aborde le troisième millénaire avec de nouvelles ambitions, celles d'un village ouvert vers le futur, capable de poursuivre sa dynamique de développement et de prendre toute sa place dans l'essor de la grande agglomération toulousaine. L'équipe municipale nouvellement élue se veut à l'image de Paulhac : dynamique, jeune et attentive à notre qualité de vie et à notre environnement.

Après une campagne citoyenne sans présence d'aucune opposition, la liste « Paulhac Ensemble » a été élue au premier tour le dimanche 9 mars avec une participation de 68,36%.
Le samedi 15 mars, la nouvelle équipe s'est réunie pour son premier Conseil Municipal afin de s'organiser et de définir les rôles de chacun.
Le conseil municipal a élu Didier Cujives Maire de la commune ainsi que ses adjoints : Michel Delmas, Alain Font, Jean-Pierre Azalbert et François Chassat. L'ensemble de l'équipe municipale a ensuite été structurée autour de 4 commissions de travail, chacune dirigée par l'un des 4 adjoints. Chaque membre du conseil municipal y occupe ainsi des fonctions précises :

Didier Cujives
Maire

@ dcujives@paulhac.fr
tél. : 06 08 26 57 60

UNE ÉQUIPE RENOUVELÉE !

Commission 1 :

Construction aménagement et entretien des bâtiments communaux. Direction des travaux. Aménagement et entretien de la voirie et des espaces publics.

Michel Delmas
Adjoint au Maire
Président de la commission
@ mdelmas@paulhac.fr
tél. : 05 61 84 43 52

Roger Falga
Conseiller municipal
Chargé de l'aménagement, entretien de la voirie communale, des espaces publics et des chemins ruraux.
@ rfalga@paulhac.fr
tél. : 05 61 84 42 59

Gérard Lavergne
Conseiller municipal
Chargé de la construction, de l'aménagement et de l'entretien de propriétés de la commune
@ glavergne@paulhac.fr
tél. : 05 61 84 87 45

Commission 2 :

Modification et révision du P.O.S. Délivrance des permis de construire, des autorisations d'urbanisme et des certificats de conformité. Contrôle et opposition aux déclarations de travaux. Espace agricole, paysages et développement durable

Alain Font
Adjoint au Maire
Président de la commission
@ afont@paulhac.fr
tél. : 05 61 84 54 74

Henri Marian
Conseiller municipal
Chargé de l'espace agricole, paysages et développement durable.
@ hmarian@paulhac.fr
tél. : 05 34 26 10 32

Nathalie Thibaud
Conseillère municipale
Chargée de la modification et révision du Plan d'Occupation des Sols (POS). Chargée de l'urbanisme.
@ nthibaud@paulhac.fr
tél. : 05 34 26 13 52

Commission 3 :

Vie scolaire, périscolaire, petite enfance, jeunesse et adolescence. Animation, sport et culture. Relations avec les associations et gestion de la salle des fêtes.

Jean-Pierre Azalbert
Adjoint au Maire
Président de la commission
@ jpazalbert@paulhac.fr
tél. : 05 61 84 78 42

Sophie Dias
Conseillère municipale
Chargée de l'animation de la jeunesse des adolescents et du conseil municipal des jeunes.
@ sdias@paulhac.fr
tél. : 06 26 15 27 05

Anne André
Conseillère municipale
Chargée des relations avec les associations et gestion de la salle des fêtes.
@ aandré@paulhac.fr
tél. : 05 61 84 35 29

Lucie Laurent
Conseillère municipale
Chargée de la vie scolaire, périscolaire et petite enfance.
@ llaurent@paulhac.fr
tél. : 06 12 15 75 43

Commission 4 :

Préparation du budget et suivi de la comptabilité communale, imputations budgétaires, liquidation et mandatement des dépenses. Direction des services administratifs et expéditions des affaires courantes relevant de l'administration générale de la commune. Démocratie locale, information et communication.

François Chassat
Adjoint au Maire
Président de la commission
@ fchassat@paulhac.fr
tél. : 06 60 60 93 07

Alexandre Blanc
Conseiller municipal
Chargé de la démocratie locale, information et communication.
@ ablanc@paulhac.fr
tél. : 06 23 77 19 74

Josette Auriol
Conseillère municipale
Chargée de la direction des services administratifs et expédition des affaires courantes relevant de l'administration générale de la commune.
@ jauriol@paulhac.fr
tél. : 05 61 84 25 59

Viviane Leger
Conseillère municipale
Chargée de la conception, rédaction et diffusion du bulletin communal.
@ vleger@paulhac.fr
tél. : 05 61 84 42 08

Rappel de la mission du Maire et de ses conseillers

Les 15 Elus composent le Conseil Municipal de Paulhac. Le conseil Municipal est convoqué par le Maire chaque fois qu'il le juge utile, au moins une fois par trimestre et «règle par ses délibérations les affaires de la commune». Il vote le budget, crée des emplois, décide de travaux, gère le patrimoine communal...

Le Maire en tant qu'agent de l'Etat accomplit des fonctions d'ordre administratif, il est officier d'état civil et officier de police judiciaire et est chargé de l'exécution des délibérations du conseil municipal. Il veille au respect de l'ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publique.

REPRÉSENTATION AUX SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Les Syndicats Intercommunaux sont des établissements publics de coopérations intercommunales. Ils exercent des responsabilités variées qui leur ont été transférées par les différentes communes et ce sont les représentants, élus par le Conseil Municipal des communes, qui siègent.
Les Syndicats Intercommunaux peuvent disposer de compétences très diverses : collecte et traitement des ordures ménagères, équipements sportifs, développement économique, etc.

Syndicat des Eaux Tarn et Girou :
- Titulaires : Jean-Pierre Azalbert - Alain Font
- Suppléants : Alexandre Blanc - Roger Falga

Syndicat Transports Scolaires :
- Titulaires : Didier Cujives - Lucie Laurent
- Suppléantes : Anne André - Sophie Dias

Syndicat du Collège Georges Brassens à Montastruc :
- Titulaires : Didier Cujives - Lucie Laurent
- Suppléantes : Anne André - Sophie Dias

Syndicat SIVOM Montastruc-Verfeil (ordures ménagères) :
- Titulaires : Alain Font - Gérard Lavergne
- Suppléantes : Sophie Dias - Lucie Laurent

Syndicat Intercommunal Transport des personnes âgées :
- Titulaire : Alain Font
- Suppléante : Viviane Léger

Syndicat Environnement de la Haute-Garonne :
- Titulaire : Nathalie Thibaud
- Suppléante : Viviane Léger

Syndicat Plan d'Aménagement Rural (PAR) :
- Titulaires : Jean-Pierre Azalbert - Henri Marian
- Suppléants : Alexandre Blanc - Sophie Dias

Comité du Bassin pour l'Emploi du Nord-Est Toulousain (CBE) :
- Titulaires : Didier Cujives - Nathalie Thibaud

ACTION SOCIALE

Deux associations œuvrent pour une meilleure qualité de vie des personnes en mettant à leur disposition du personnel ou des aides financières pour faciliter le maintient dans leur foyer ou dans leur milieu social habituel.

Association Familiale Cantonale :
- Titulaires : Anne André - Josette Auriol

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :
- Présidente : Josette Auriol
- Membres élus : Anne André - Alain Font - Viviane Léger - Henri Marian
- Membres communaux : Pierrette André - Henri Benoit - Guy Germain - Dolorès Guillaumet - Françoise Marian

UNE CRÉDIBILITÉ DE PAULHAC RENFORCÉE

Les responsabilités assurées au sein des différentes structures intercommunales, assurées par les élus paulhacois, participent au renforcement de Paulhac et favorisent le développement de la commune. Cette représentativité révèle de la confiance qui est accordée à vos élus et traduit également la qualité de leur travail.

Didier Cujives :
- Vice-président de la Communauté de Commune des Coteaux du Girou (C3G) en charge du Développement Economique et de la Communication.
- Président du Pays Girou Tarn Frontonnais.
- Président du syndicat des transports scolaires du canton de Montastruc-la-Conseillère
- Président du SIVU du Collège Georges Brassens
- Conseiller Régional de Midi-Pyrénées - Président de la commission industrie, PME-PMI, Grands Groupes et Services.
- Président de Midi-Pyrénées Expansion (Agence de Développement de la Région Midi-Pyrénées).

Jean-Pierre Azalbert :
- Président de la Commission Assainissement de la Communauté de Commune des Coteaux du Girou (C3G).
- Vice Président du Syndicat des Eaux Tarn et Girou.

Gérard Lavergne :
- Président du Syndicat d'Electricité Tarn et Agout

Nathalie Thibaud :
- Présidente de la commission Accueil Loisirs Sans Hébergement et Centre de Loisirs et d'Animation pour l'Enfance (ALSH/CLAE) de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou (C3G).

REPRÉSENTATION AUX COMMISSIONS LÉGALES ET OFFICIELLES

Les commissions réunissent les maires, adjoints, conseillers sur les thématiques ci-dessous en vue de proposer des avis pour décisions.

Commission Statistiques Agricoles :
• Titulaires : Roger Falga - Gérard Lavergne - Henri Marian

Commission Mutualité Agricole :
• Titulaires : Gérard Lavergne - Henri Marian

Commission Listes Electorales :
• Préfecture : Maryse Vié-Carrié (à la fin du mandat engagé (2009) sera remplacée par François Chassat)
• Tribunal : Jérôme Pelfort

Commission Chambres des Métiers :
• Titulaires : Josette Auriol - François Chassat

Commission des Listes Consulaires :
• Titulaires : Alexandre Blanc - Nathalie Thibaud

Commission des Calamités Agricoles :
• Titulaires : Jean-Pierre Azalbert - Henri Marian

Commission d'Appels d'Offres :
• Titulaires : François Chassat - Didier Cujives - Michel Delmas - Alain Font
• Suppléants : Jean-Pierre Azalbert - Alexandre Blanc - Sophie Dias - Lucie Laurent

Commission Communale des Impôts Directs :
• Président : Didier Cujives
• Titulaires : Jean-Pierre Azalbert - Michel Delmas - Alain Font - François Chassat
• Titulaires communaux : Serge Camelato - Christian Rascagnères
• Suppléants : Josette Auriol - Anne André - Henri Marian - Nathalie Thibaud
• Suppléants communaux : Louis Mercadier - Jean-Claude de Nadaï

LES STRUCTURES INTERCOMMUNALES :

La communauté de communes

Paulhac adhère à la communauté de communes des Coteaux du Girou (C3G) :
la communauté des communes est une structure regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave. Elle a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace et exerce en lieu et place des communes membres, un certain nombre de compétences relatives à l'administration territoriale.

Voici quelques exemples de compétence sous la responsabilité de la C3G :
• Aménagement de l'espace et développement économique (zones d'activités),
• Petite enfance, centre de loisirs er relais d'assistantes maternelles
• Protection et mise en valeur

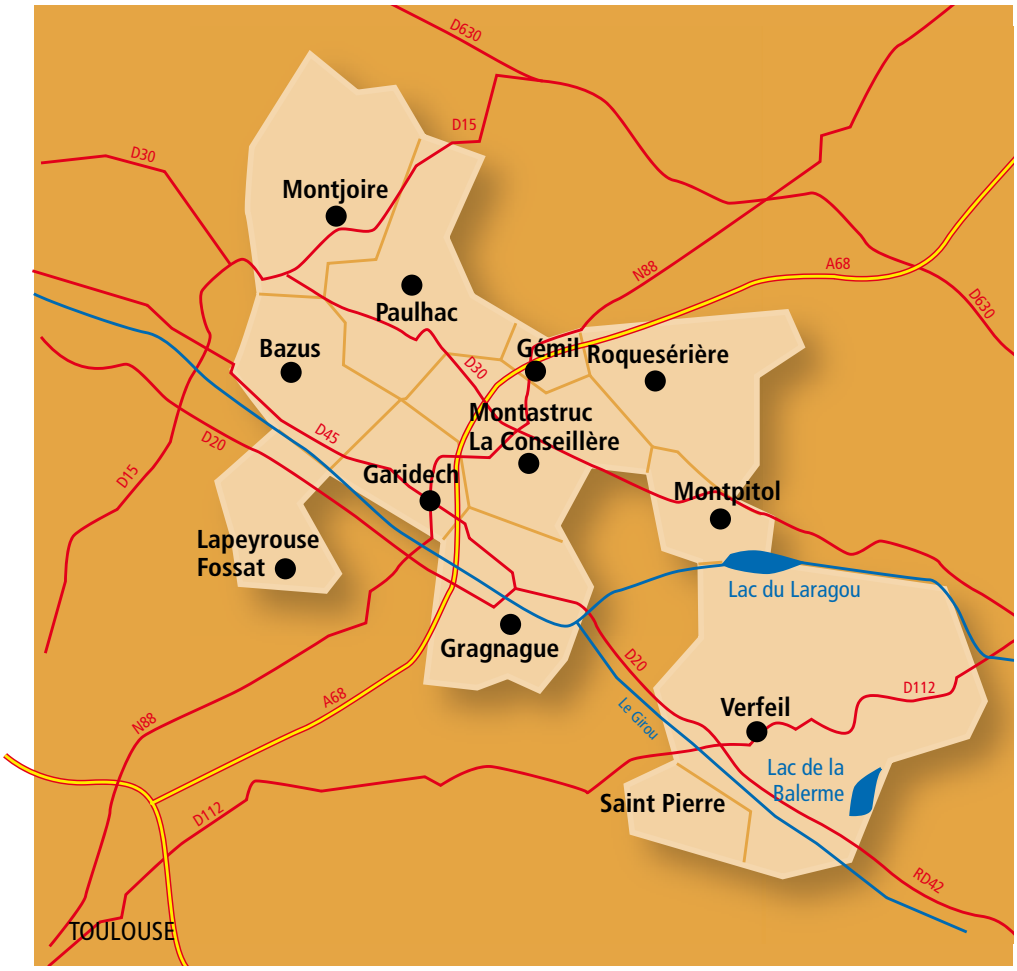

de l'environnement (assainissement autonome),
• Entretien des voies communales, (fauchage, ...),
Représente la commune dans le SIVOM (ordures ménagères), etc.

Communes adhérentes à la C3G :

• Bazus • Garidech • Gémil • Gragnague • Lapeyrouse-Fossat • Montastruc la Conseillère • Montjoire • Montpitol • Paulhac • Roquesérière • Saint-Pierre • Verfeil

Président de la Communauté de Commune :

• Daniel Calas, Maire de Gragnague

Représentants de Paulhac :

• Titulaires ; Didier Cujives - Alain Font - Jean-Pierre Azalbert
• Suppléants : Michel Delmas - François Chassat - Nathalie Thibaud

Association du Pays Girou Tarn Frontonnais

Elle réunit 39 communes du Nord et de l'Est de la Haute-Garonne réparties sur 4 cantons pour la réalisation d'un projet de développement durable sur ce territoire : cela représente près de 65 000 habitants de l'agglomération toulousaine.

Elle a notamment pour missions :

• de favoriser la mobilisation de tous les acteurs concernés pour faire émerger des projets.
• d'assumer l'animation et la sensibilisation des différents acteurs sur les actions à engager pour le développement durable du pays Girou Tarn Frontonnais.
• de faire émerger et d'accompagner les projets du territoire (Maison des vins de Fronton, château de Bonrepos-Riquet),
• de soutenir et promouvoir les initiatives répondant aux actions inscrites dans la Convention Territoriale,
• de prendre en charge la coordination de la Convention territoriale, contrat l'engageant avec l'Etat, le Conseil Régional de Midi-Pyrénées et le Conseil Général de la Haute-Garonne.

Président du Pays :

• Didier Cujives - Maire de Paulhac

Les Pays ont été créés en 1999. Le Pays n'est pas une entité administrative mais un territoire construit à partir d'un ou plusieurs projets économiques. Il s'organise donc autour d'une « charte de territoire » approuvée par toutes les communes et leurs groupements.

Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)

Le SCOT est un outil de conception et de mise en œuvre d'une planification intercommunale qui au vu d'un diagnostic et au regard de prévisions sur les évolutions de fonctions et des besoins d'un territoire, oriente l'évolution de celui-ci dans la perspective du développement durable et dans le cadre d'un projet d'aménagement et de développement. Il détermine les grands équilibres entre espaces urbains et espaces naturels et agricoles.

Président du SCOT :

• Jean-Luc Raysseguier - Maire de Bessières

LE TRAVAIL DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE - 1ER SEMESTRE 2008

Les séances du conseil municipal du premier semestre se sont déroulées les 11 février, 15 mars, 14 avril, 31 mai et 27 juin 2008. Les séances seront très largement supérieures aux 4 réunions annuelles qu'exige le code des Collectivités Territoriales. Ce travail traduit à l'évidence une intense activité et une implication de tous les instants de la part des élus communaux. Voici le résumé de quelques délibérations essentielles.

Lundi 11 février 2008 :

• Modification de la délibération du 5 juillet 2007 : le Conseil Municipal décide la création d'un poste d'adjoint administratif 1ère classe, à temps non complet, pour une durée hebdomadaire de 14 h, à compter du 1er avril 2008.

• Soutien sans réserve à l'implantation d'un restaurant à Paulhac.

Samedi 15 mars 2008 :

• Installation du nouveau Conseil Municipal, élection du Maire, des adjoints et des différents délégués (cf chapitre « une équipe renouvelée »).

Lundi 14 avril 2008 :

Ce conseil a été largement dominé par les questions budgétaires : approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs. Vote des budgets assainissement et vote du taux des taxes de contributions directes (cf chapitre « budget »).

La commune s'est engagée pour la préservation de l'environnement en adhérant à la « Charte des Maires pour l'Environnement » qui contribue à promouvoir de nouveaux comportements face à «l'urgence environnementale».

Samedi 31 mai 2008 :

Conseil municipal et séminaire de travail

• Sélection du constructeur pour la réhabilitation de l'ancienne école en logements sociaux (cf chapitre « Urbanisme et cadre de vie »)

• La commune est propriétaire de deux logements dans le bâtiment faisant face à la mairie, qui était anciennement «le Presbytère». Récemment rénové, un logement a été proposé à la location. Trois demandes recevables sont parvenues en mairie. Après examen attentif le Conseil Municipal a retenu la candidature de Madame Nathalie Bayle.

• Taxe forfaitaire sur cession de terrains. Adoption à l'unanimité de la taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains nus devenus constructibles. Cette taxe a été créée pour restituer aux communes une part de la plus value résultant des terrains rendus constructibles à la faveur d'un POS ou PLU.

• Décisions modificatives du budget principal (dont investissement en plantations d'arbres et arbustes) et décision modificative du budget assainissement.

• Adoption de l'adhésion au Comité National d'Action Sociale (CNAS) pour les personnels des collectivités territoriales : (aides, secours, prêt sociaux, vacances, loisirs, etc ...).Le Conseil Municipal désigne Josette Auriol en qualité de déléguée élue.

• Livret A : Vœu de la commune de Paulhac portant sur la défense de la caisse des Dépôts et Consignations, sur l'opposition à la banalisation du livret A et sur la préservation des établissements de la Poste et des Caisses d'Epargne.

La séance du conseil municipal a été suivie d'un séminaire de travail où les membres ont présenté le travail réalisé par chacune des commissions et pris des décisions importantes pour la commune : implantation de nouveaux équipements, mise à disposition de services innovants, urbanisme, cadre de vie, conditions de sécurité ont été abordés tout au long de ce séminaire.

Vendredi 27 juin 2008 :

Session ordinaire du conseil municipal pour la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection au suffrage indirect des sénateurs dont le mandat est de 6 ans.

Dans toutes les mairies les conseillers municipaux ont voté pour élire les grands électeurs (représentants des mairies) qui participeront aux élections sénatoriales.

Le sénat est le représentant des collectivités territoriales et des français. Il vote le budget de l'Etat ainsi que les lois présentées par le gouvernement ou les propositions de lois présentées par un parlementaire.

Titulaires : Michel Delmas, Alain Font, Jean-Pierre Azalbert

Suppléants : François Chassat, Josette Auriol, Alexandre Blanc

Le Maire Didier Cujives participe de droit à cette élection au titre de son mandat de Conseiller Régional de Midi-Pyrénées.

LE BUDGET 2008

Avant d'adopter le budget prévisionnel pour 2008, le conseil municipal a d'abord examiné les comptes de l'année précédente et les a approuvé en votant le « Compte Administratif 2007 ». Ce bilan 2007 présente un solde bénéficiaire de 182 791 €, témoignant d'une situation financière saine.
Le budget de l'année 2008 est décomposé en 674 717 € pour la section de fonctionnement et 471 957 € pour la section d'investissement. Chacune de ces sections présente un équilibre entre les dépenses et les recettes, comme détaillé sur les graphiques.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

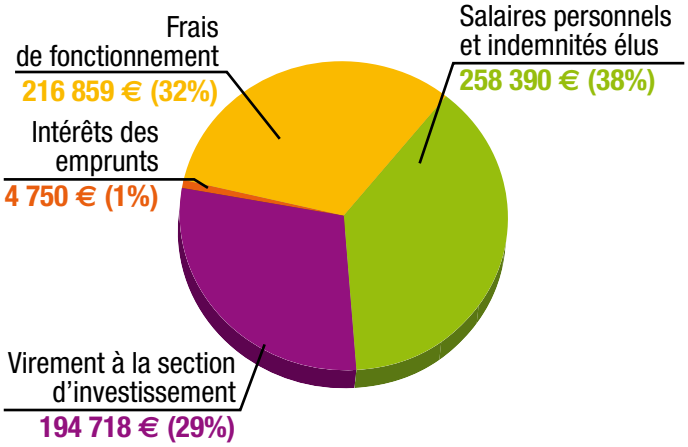

Total : 674 717 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

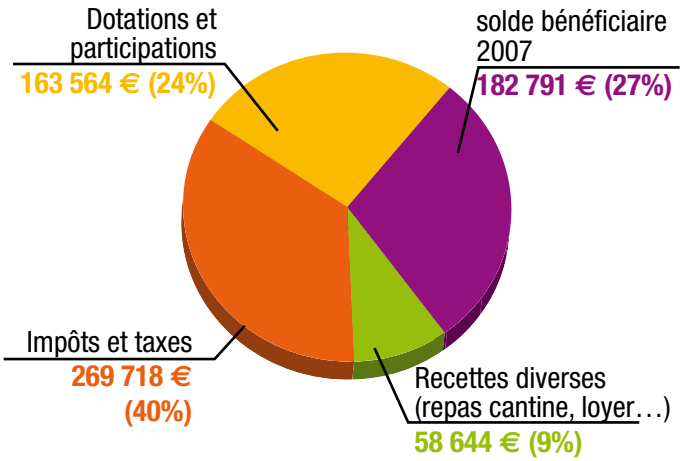

Total : 674 717 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

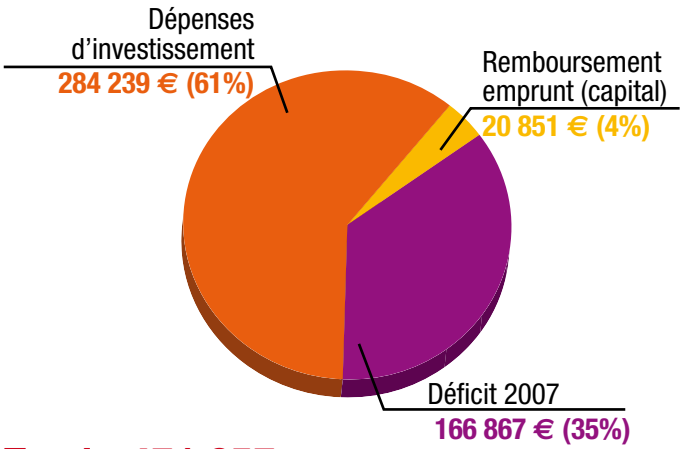

Total : 471 957 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

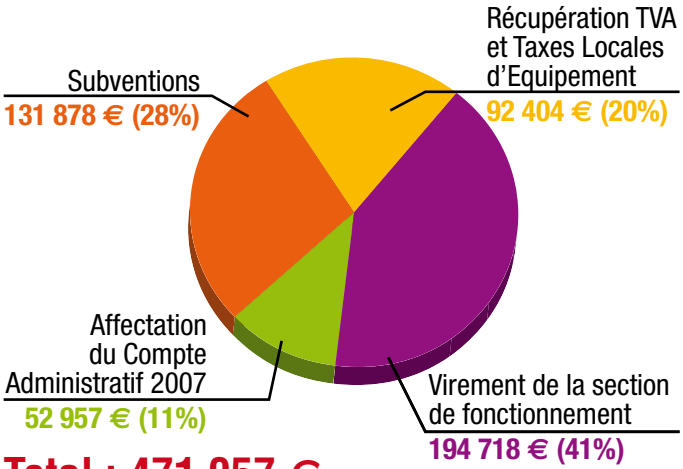

Total : 471 957 €

LES TAUX D'IMPOSITION POUR 2008

Point majeur dans l'adoption du budget, le conseil municipal doit voter les taux de la taxe d'habitation et des taxes sur le foncier bâti et non-bâti. Rappelons que seules les parts communales de ces taxes sont fixées par la commune, sans lien avec les parts départementales et régionales. Enfin, Paulhac étant intégrée à la Communauté de Communes des Coteaux du Girou (C3G) qui tire ses ressources de la taxe professionnelle, la commune n'est plus responsable de la détermination de ce taux.

Après plusieurs années de quasi stagnation (progression inférieure à l'inflation) il s'est avéré indispensable de revoir ces taux pour maintenir le « pouvoir d'investissement » de la commune au niveau moyen du précédent mandat. Comme annoncé dans notre programme électoral, cette progression maintient Paulhac à un niveau d'imposition tout à fait moyen par rapport aux communes de la C3G ou des communes du secteur de la même strate de population (de 500 à 2000 habitants). A titre d'exemple, il vous est présenté un graphique montrant la progression de la taxe d'habitation des communes de la C3G sur la période du mandant précédent (une présentation plus complète pourra être communiquée sur demande à la mairie). On constate que Paulhac qui a progressé de moins de 1% par an a progressivement pris du retard par rapport à la moyenne des communes de la C3G dont la progression est d'au moins 2% par an. C'est désormais vers ce type de progression que la municipalité propose de s'orienter, c'est à dire de façon régulière et cohérente par rapport à l'augmentation du coût de la vie, pour ne plus être contrainte à des « rattrapages » au bout de plusieurs années de quasi-stabilité.

TAXE HABITATION C3G

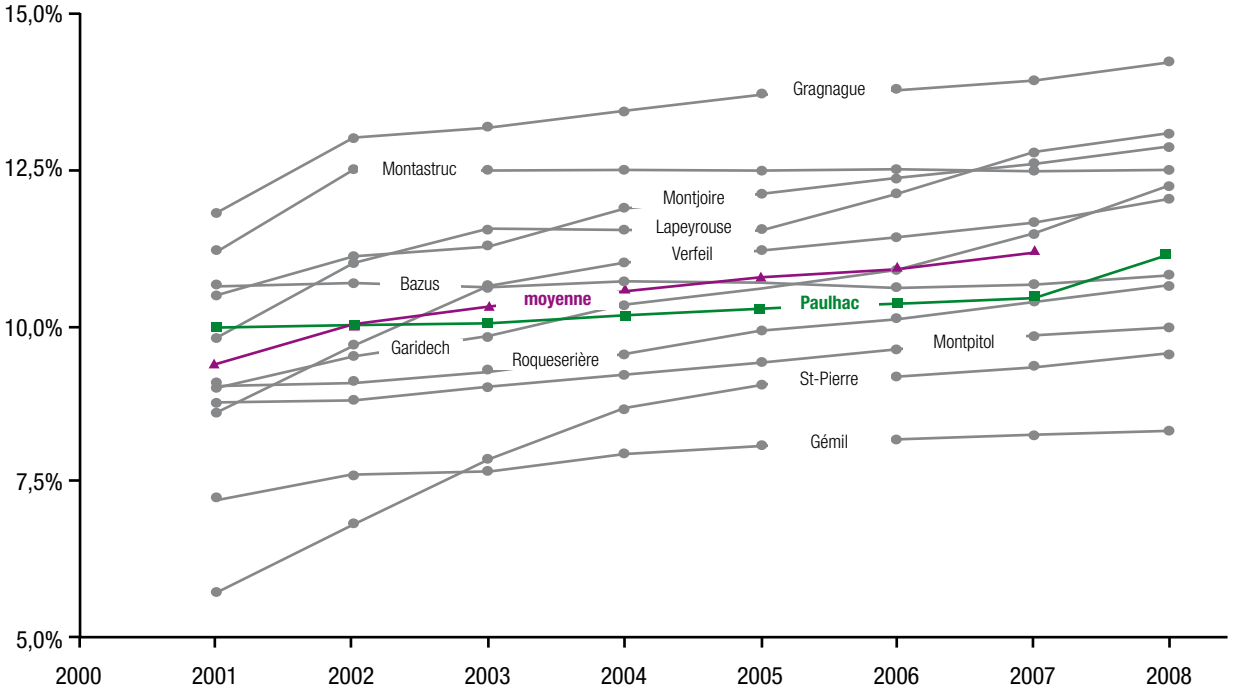

Les taux votés pour 2008 sont les suivants :

	2007	2008
Taxe d'habitation	10,47%	11,52%
Taxe foncière (bâti)	13,28%	14,61%
Taxe foncière (non bâti)	73,01%	80,33%

URBANISME ET CADRE DE VIE

Réhabilitation de l'ancienne école :

Les jeunes et la population modeste de la commune souffrent de la rareté du logement locatif. Afin de répondre à une demande pressante de cette partie de la population, il est prévu que l'ancienne école soit réhabilitée en logements à tarifs modérés (réservés prioritairement aux habitants de Paulhac remplissant les conditions pour prétendre à ce type de logements) auquel nous ajouterons un petit bâtiment annexe.
Nous associons à ce projet l'installation d'un commerce de proximité au rez-de-chaussée pour dynamiser et satisfaire la légitime attente des habitants. Cette action est motivée par notre volonté de trouver le meilleur équilibre entre la progression nécessaire de l'habitat tout en préservant un cadre de vie agréable à tous.

Le projet s'articulera autour de la construction de quatre appartements T2 dans le nouveau bâtiment et d'un appartement T2 en rez-de-jardin, 1 commerce en rez-de-chaussée, et un appartement T3 à l'étage dans l'ancienne école. Soit six logements et un commerce..

L'ensemble réalisé par le groupe ARCADE, société HLM retenue par le Conseil Municipal à la suite d'une étude concurrentielle approfondie. L'objectif de livraison du projet est fixé au début de l'année 2010. A noter la signature d'un bail emphytéotique qui restituera le bien à la commune à l'échéance de 60 ans.

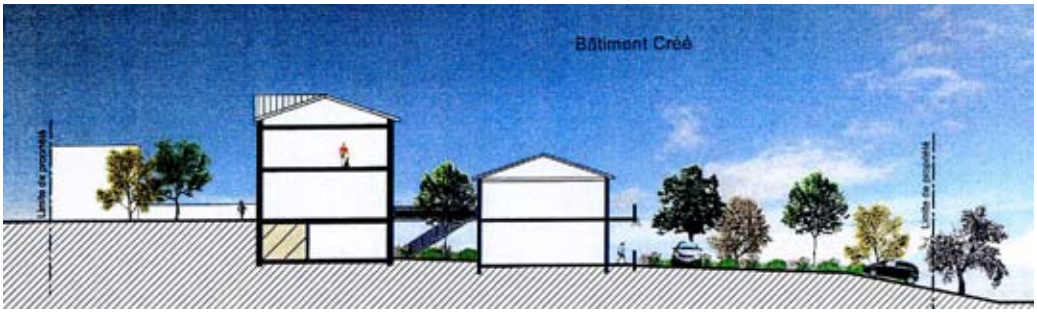

ÉCOLE - PETITE ENFANCE

Informations pour l'année scolaire 2008-2009

La rentrée scolaire aura lieu le mardi 2 septembre 2008 à 9h. Nous accueillerons la nouvelle directrice, Madame Audrey Ponsaillé, suite au départ de Monsieur Jérôme Fabri. Monsieur le Maire et le Conseil Municipal adressent leurs plus vifs encouragements à la nouvelle directrice et leurs meilleurs remerciements à notre ancien directeur.

Semaine scolaire sur 4 jours

Suite à une décision ministérielle, la semaine scolaire s'organise désormais sur 4 jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi (9h - 12h / 13h30 - 16h30).
Le mercredi sera réservé à 2 heures de soutien scolaire de 9h à 11h pour les enfants en difficulté. Cette mesure ne devrait être mise en place qu'à partir du mois de novembre 2008.

Effectifs

116 élèves sont inscrits pour la rentrée scolaire prochaine, répartis en 5 classes de la façon suivante :

Maternelles :

• Classe de Mme Eléonore Pelletier : 14 enfants de Petite Section et 10 enfants de Moyenne Section
• Classe de Mme Stéphanie Jordan-Romier : 8 enfants de Moyenne Section et 15 enfants de Grande Section

Primaire :

• Classe de Mme Muriel Delmas : 16 enfants de Cours Préparatoire et 12 enfants de Cours Elémentaire 1ère année
• Classe de Mme Audrey Ponsaillé : 11 enfants de Cours Elémentaire 2ème année et 8 enfants de Cours Moyen 1ère année
• Classe de Mr Eric Aton : 7 enfants de Cours Moyen 1ère année et 15 enfants de Cours Moyen 2ème année

Inscription à la cantine pour la 1ère semaine de la rentrée :

Afin de planifier au mieux les repas à prévoir pour la semaine de la rentrée du 2 au 5 septembre 2008, il est demandé aux parents d'inscrire leurs enfants auprès de la mairie (05 61 84 25 30 ou par email : mairie@paulhac.fr), **impérativement avant le 21 août à 17h.**

De nouvelles structures d'accueil pour vos enfants

Un centre de loisirs

L'installation d'un centre de loisirs, autrefois appelé « centre aéré », fait maintenant partie des compétences de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou (C3G). Grâce à l'action soutenue des élus de Paulhac, il a été décidé la construction d'un établissement de ce type sur la commune de Paulhac.
Les premiers crédits ont été votés par la C3G à hauteur de 360 000 euros pour les travaux et 49 000 euros pour les honoraires de l'architecte.
Le délai de réalisation de cette construction est d'au moins deux ans. Pour permettre aux parents de Paulhac de disposer de ce service dans de meilleurs délais, la municipalité a proposé de l'installer à titre provisoire dans une partie des locaux actuels de l'école. Ainsi, sauf obstacle de dernière minute, **un ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) ouvrira dès le début du mois de septembre 2008 pour une capacité d'accueil de 55 enfants.**
Les ALSH permettent aux jeunes de 3 à 11 ans d'être accueillis à la journée ou à la demi-journée, les mercredis et vacances scolaires. Les tarifs seront de 9 à 11 euros pour la journée complète selon le quotient familial.
Une information concernant les modalités d'inscription sera diffusée dès la confirmation de l'ouverture du centre.

Un Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)

Cette structure, mise en place depuis quelques mois, rentre aussi dans le cadre de la compétence « petite enfance » de la C3G. Baptisée « Les petits bouts du Girou », ce Relais d'Assistantes Maternelles est un lieu d'échange, d'écoute, d'information et d'animation. Le RAM propose des accueils collectifs dans 8 communes de la C3G et favorise les rencontres entre assistantes maternelles, enfants et parents dans un espace convivial et ludique. Il a pour mission d'être attentif au bon environnement de l'enfant, contribue à son développement et favorise le lien assistante maternelle/enfants/familles. Le relais contribue ainsi à la professionnalisation et à la valorisation du rôle éducatif des assistantes maternelles.

A partir du mois de septembre 2008, le RAM se réunira à Paulhac un vendredi sur deux dans les locaux annexes de la Mairie, 2 place des Tilleuls.

Laurence SOUILLAC, animatrice de ces relais dans les différentes communes de la C3G, assure des permanences pour donner entre autres les informations suivantes :
Pour les parents, la liste des assistantes maternelles, leurs nombre d'agréments et disponibilités
Pour les assistantes maternelles, tous renseignements sur leur statut et les « relations administratives » avec les parents.

Coordonnées du RAM :
Communauté de Communes des Coteaux du Girou
• Place Bellegarde – 31380 GRAGNAGUE
Responsable : Laurence SOUILLAC
lsouillac@coteauxdu girou.fr - Téléphone : 05 62 79 26 87
Permanence : Mercredi 9h-12 heures et Jeudi 13h30-17h30

Liste des Assistantes Maternelles de la commune de Paulhac :

Nom	Adresse	Téléphone	Agrément
Catherine Audu	32, rte de Montjoire	05 61 84 15 87	2 enfants à la journée
Marinette Béringuier	El Castou	05 61 84 33 16	3 enfants à la journée
Valérie Bonhomme	Le Village - App. 2	05 61 84 40 58 06 72 27 80 78	2 enfants à la journée + 1 de 3 ans à 18 ans
Muriel Dhouailly	5, chemin de la Côte « Lapeyre »	05 61 84 61 50	2 enfants à la journée dont 1 de 12 mois à 18 ans
Maria-José Feuilloley	4, chemin Coustou de la Ribeiro	05 61 34 14 96	2 enfants
Antonia Iglesias	22 route de Font Petite	05 61 84 33 10	3 enfants à la journée
Nathalie Marchesi	6, impasse Las Moussous	05 61 84 21 57 06 67 81 85 50	2 enfants à la journée
Françoise Marian	8, route de Buzet	05 34 26 10 32	3 enfants à la journée dont 1 de 18 mois à 18 ans
Anne-sophie Miraux	Le Village App. 6	05 61 84 85 45 06 82 91 84 92	2 enfants à la journée dont 1 de 18 mois à 18 ans
Marie-Thérèse Pavan	26, route de Montjoire	05 61 84 27 03	2 enfants à la journée
Yaël Rouquette	94, chemin de Mirepoix	06 26 47 65 16	3 enfants à la journée
Catherine Salaun	Bourrut	05 34 26 10 73	3 enfants à la journée
Laurence Subtil	« Peyrolière »	05 61 84 54 03	3 enfants à la journée dont 1 de disponible à compter du 19/05/08
Ingrid Turies	6, chemin des Bisseaux	05 61 84 65 19	3 enfants à la journée
Aline Vié	21 chemin du Berger	05 61 84 23 07	3 enfants à la journée

LA MAIRIE VOUS INFORME !

Du nouveau au secrétariat de mairie

David Marquié, adjoint administratif 1ère classe a pris ses fonctions à la Mairie de Paulhac le mardi 1er Avril 2008. Recruté pour renforcer le secrétariat de la Mairie et garantir un accueil toujours plus efficace à la population, il s'occupera principalement de la comptabilité de la commune.

David est présent à la mairie les mardi et jeudi, consacrant les autres jours de la semaine à son autre emploi dans le cadre du SCOT (Schéma de Cohérence et d'Organisation Territoriale). Grâce au renfort apporté par David Marquié, Michèle Bersia vous accueille désormais à la Mairie tous les jours du Mardi au Samedi aux horaires suivants :

Mardi : 9h-12h et 13h30-18h30
Mercredi, jeudi, vendredi : 9h-à 12h et 13h30-17h30
Samedi : 9h à 12h

Association Familiale Cantonale (AFC)

Association bénéficiant de l'agrément simple et de l'agrément qualité conventionnée par les principaux régimes de retraite.

Propose :

- des aides ponctuelles (hospitalisation, accident, ...) ou un accompagnement durable.
- amélioration de votre vie au domicile : (courses, repas, entretien, soutien administratif, soins d'hygiène, toilette, aide à la mobilité, etc ...).
- garde de jour et de nuit.

A partir du 1er janvier 2009 l'AFC proposera l'aide aux soins pour l'hospitalisation à domicile par un personnel qualifié.

Coordonnées : AFC : ZA del'Ormière
31380 Montastruc -la Conseillère
Tél. 05 61 84 30 69 - email : accueil@afc31
Site internet : ww.afc31.fr

Association Marie-Louise : Ouverture d'un Centre Alzheimer à Pechbonnieu

Ce centre qui ouvrira en janvier 2009 regroupera :

- 40 handicapés âgés de 45 ans et plus,
- les 30 résidents actuels de Saint-Jean,
- Un centre d'hébergement temporaire pour 12 résidents,
- Un centre d'accueil de 20 résidents atteints de la maladie d'Alzheimer en accompagnement de fin de vie.

Association Marie-Louise – 10, place de la Mairie
31150 Gratentour
Tél : 05 61 82 24 33 – email : assmarielouise@wanadoo.fr.

Transports

Vous avez au moins 65 ans cette année, alors il vous est possible de voyager moins cher ou même gratuitement dans le département.

1) la carte de circulation délivrée par le Syndicat Intercommunal pour le Transport des Personnes Agées (SITPA) vous donne droit à 35% de réduction

- Transports concernés : Bus arc-en-ciel, transporteurs routiers régionaux et trains régionaux de la SNCF.
- Comment l'obtenir : vous allez à la Mairie muni d'une photo et pièce d'identité. La Mairie remplit la carte avec vous et dans un délai de 15 jours elle sera mise à votre disposition.
- Combien coûte-t-elle : 2,50 €.

2) des bons de transport gratuits à retirer à la Mairie.
ces bons ont un but social, ils ne peuvent excéder 12 voyages aller-retour par an soit 24 trajets pour le titulaire de la carte transport.

3) la carte « pastel-seniors » vous permet de voyager gratuitement sur le réseau Tisséo (métro-bus de l'agglomération toulousaine)

Pour acquérir la carte Pastel-seniors :

- Si à ce jour vous n'avez pas de carte Tisséo-Pastel :
  - la Mairie vous remet la demande à remplir (prévoir 1 photo d'identité et 1 chèque de 13,62 €)
  - vous expédiez le dossier chez Tisséo qui vous délivrera la carte Pastel
- Vous avez déjà une carte Tisséo Pastel (vous êtiez client)
  - la Mairie vous remet la demande à remplir (prévoir 1 chèque de 7,62 €)
  - vous apportez vous-même le dossier dans un Espace Tisséo

RENSEIGNEMENTS UTILES ...

Horaires d'ouverture de la Déchetterie de Garidech

• lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h-12h et 14h-18h
• dimanche de 9h à 17h
• Fermeture : mardi - jeudi et jours fériés.
• Accepte : gravats, végétaux, électroménagers, métaux, papiers, cartons, livres, tout venant incinérable et non incinérable, verre, bouteilles et flacons en plastique, huile de vidange, batterie, piles, déchets ménagers spéciaux.
• Interdit : amiante, déchets hospitalier, pneus, textile et bouteilles de gaz.
• prévoir une carte d'identité ou un justificatif de domicile pour justifier de votre résidence à Paulhac.

Où trouver du compost ?

Les déchetteries suivantes vous proposent du compost à la vente (se renseigner aux numéros de téléphone indiqués pour les tarifs et horaires d'ouverture) :
CLER VERT - 31540 Belesta de Lauragais - Tél : 05 62 79 78 14
ROM - 31150 Bruguières - Tél : 05 62 7978 14
SURCA - 31490 Lèguevin - Tél : 05 61 06 53 81
TRANSFERT - 31560 Saint-Léon - Tél : 05 61 27 74 53

Vous souhaitez vous équiper d'un composteur individuel

La mairie peut recueillir vos demandes qu'elle transmettra au SIVOM. Il existe deux modèles de composteurs domestiques, l'un en plastique de 380 litres (37 €) et l'autre en bois de 300 litres (50 €). Vous le retirerez en kit à la Mairie.

Affichage sur terrain du Permis de Construire modifié au 1er octobre 2007

L'affichage sur le terrain du permis de construire, d'aménager ou de démolir doit être assuré par le bénéficiaire du permis ou le déclarant sur un panneau rectangulaire dont les dimensions sont supérieures à 80 cm. Le panneau d'affichage doit être installé de telle sorte que les renseignements qu'il contient demeurent lisibles de la voie publique ou des espaces ouverts au public pendant toute la durée du chantier.
Le panneau indique le nom, raison sociale ou la dénomination sociale du bénéficiaire, la date, le numéro du permis, la nature du projet, la superficie du terrain ainsi que l'adresse de la mairie où le dossier peut être consulté.
Il indique également, si le projet prévoit des constructions, démolitions, s'il porte sur un lotissement , le nombre de lots etc...
Il indique les superficies du plancher hors d'œuvre nette autorisée ainsi que la hauteur des constructions exprimées en mètres par rapport au sol naturel.
Le panneau d'affichage doit comprendre également la mention suivante « Droit de recours : le délai de recours contentieux est de 2 mois à compter du 1er jour d'une période continue de 2 mois d'affichage sur le terrain du présent panneau (article R600-2 du code de l'urbanisme).

STOP au BRUIT !!!

Les bruits de voisinage sont une gêne parfois insoupçonnée par celui qui les produit, mais réelle et rapidement insupportable par celui qui les subit. Bien souvent, un peu de bonne volonté peut suffire à réduire le problème. Sans oublier que la tolérance est à la base de toute vie collective.

L'usage des tondeuses à gazon est réglementé par l'arrêté municipal du 12 octobre 1999. L'utilisation des appareils équipés de moteurs bruyants tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses,… est interdit en dehors des horaires suivants : les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h, le samedi de 10h à 12h et de 14h à 19h, le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.

Les propriétaires possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive (collier anti-aboiement).

Dénomination des voies et boîtes aux lettres

Chaque résidence de Paulhac est maintenant répertoriée par les services postaux par sa nouvelle adresse comportant le numéro qui a été attribué et le nom de la voie.
Nous tenons à vous signaler qu'il est important que vous informiez au plus vite tous vos correspondants (relations personnelles, administrations, …) de cette modification de votre adresse postale, sous peine de ne plus voir votre courrier distribué par les services postaux.
Depuis quelques jours, à la suite de la dénomination, de nouvelles boîtes aux lettres aux normes sont installées en remplacement des anciennes, pour tout ce qui concerne les équipements collectifs.

Nouveaux commerces à paulhac

« Lulu Pizza » Tél : 06 15 410 046
Ses pizzas au feu de bois avec la sauce tomate maison.. Goutez la différence !!!
A Paulhac sur le parking de la salle des fêtes :
tous les mardis de 17h45 jusqu'à 21h30
- du mardi au dimanche : rond-point Intermarché à Garidech
- tous les samedis sur commande moules/frites à emporter.

COUP DE CŒUR !!! RESTAURANT LA MÉTAIRIE

En 1959, Albert Gary et son gendre Edouard Roumagnac prennent en fermage la Métairie et les terres appartenant à Monsieur de Javel pour y installer des «bestiaux» destinés à la boucherie. En 1995, Edouard la rachète et continue son exploitation.

En 1996, un grand chantier pour deux hommes... un travail de titans ! Edouard remanie la toiture avec son ami Yves Pelfort.

La métairie est un lieu de festivités, de convivialité et le rassemblement des chasseurs durant 30 ans. Edouard prête volontiers sa Métairie pour de grandes occasions qui marquent les évènements heureux de nos vies (.... des Noël auprès de la cheminée ! les repas de chasseurs dans la grande salle....).

Depuis sa plus tendre enfance, la fille d'Edouard, Céline, rêve de venir s'installer dans ce lieu magique face à la forêt et veut « un restaurant ». Ce n'est pas un caprice d'enfant ! elle prend son destin en mains, tient bon et fait le nécessaire pour rentrer à l'Ecole Hôtelière de Toulouse. Ensuite, son diplôme en poche, durant 17 ans, elle fait ses armes chez « Carmen » restaurant incontournable du tout Toulouse.

Des heures durant, des soirées entières Céline et son compagnon Thierry dessinent, conçoivent des plans, toujours soutenus par leurs proches et il arrive le jour magique, tant attendu où la rénovation peut commencer.

Céline émue, parle des siens avec beaucoup de tendresse et leur rend hommage pour leur soutien et leur présence constante.

Thierry technicien de métier, tout en travaillant, à 40 ans, prend des cours et passe son CAP de cuisine en 2007, ... pour pouvoir après ses journées, épauler Céline !!! Bravo et félicitations Thierry !

Comme quoi certains lieux sont prédestinés..... au rassemblement, à la convivialité... et le 22 avril 2008 Céline Roumagnac et Thierry Sauce ouvrent leur restaurant tant rêvé.

.... et, devinez qui était dans le jury de CAP de Thierry, le Chef actuel « Jean » qui, un jour, tout à fait par hasard, a recroisé son chemin et tous les trois se sont embarqués dans cette aventure.

A La Métairie vous trouverez,

une carte traditionnelle de produits faits « maison » comme le foie gras, la crème brûlée et leurs produits régionaux adaptés au goût du jour, cuisinés avec une pointe d'espièglerie et une pincée de fantaisie
tout comme...

« le pain perdu à la vanille avec sa glace aux fleurs de sel ou sa compote de pommes maison » que vous pourrez accompagner d'une cuvée Maëlle du Château Plaisance.

Quel délice de retrouver les saveurs oubliées de l'enfance !

La Métairie : 05 61 99 64 59 - ouverte le mardi midi - mercredi, jeudi, vendredi midi et soir - le samedi soir et dimanche midi

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

La richesse de l'animation de Paulhac réside dans l'existence d'un tissu associatif dense, dynamique et dévoué. Nous développons nos relations avec ces associations pour les accompagner dans leurs projets et continuons de soutenir toutes leurs initiatives.

«les différents articles qui suivent sont réalisés par les associations elles-mêmes»

Centre Communal d'Actions Sociales de Paulhac (CCAS)

Le bureau du CCAS est là pour vous aider et vous conseiller pour les différents problèmes que vous pourriez rencontrer lors de la constitution d'un dossier d'aide sociale ou autre.

L'ensemble du bureau du CCAS donne rendez-vous à nos aînés pour le traditionnel repas de fin d'année, le dimanche 16 novembre 2008.

Excellente vacances à tous.

Pour le bureau du CCAS : La Présidente Josette Auriol.

ACCA de Paulhac

Comme l'an passé, le bureau de l'ACCA se félicite de sa gestion, aux dires des professionnels sérieuse et regrette les dégâts de petits gibiers occasionnés à quelques agriculteurs.

Le bureau à donc organisé une réunion extraordinaire le 30 juin, salle des fêtes de Paulhac à 20h30 en présence des parties suivantes que nous remercions pour leur coopération et leur bon sens.

Etaient présents :

- Monsieur le Maire, Didier Cujives
- Monsieur Michel Delmas, maire-adjoint
- Les agriculteurs concernés
- Monsieur le Président de l'ACCA de Bessières
- Monsieur Lazare Lobera (chasseurs de Paulhac)
- Monsieur Bernard Mialet - Garde ACCA
- Le bureau épaulé de Monsieur Oyé (Fédération des chasseurs).

Consciente du problème, l'assemblée manifeste sa volonté de trouver une solution équitable pour tous, le dossier suit son cours.

Pour conclure, la saison fut normale et le Bureau vous renouvelle sa volonté de rester à l'écoute, dans la limite du raisonnable et vous assure de son profond respect.

Le bureau et Le secrétaire de l'ACCA de Paulhac Claude Jornaler - Tél : 06 16 44 67 49

Association CARACTERES Ludo'Bibliothèque

Nous n'avons pas chômé depuis l'inauguration du 26 Janvier (de l'agrandissement des locaux, derrière la Mairie) : Marché des Arts en avril, atelier «calliconte» en mai, atelier « marbrure, sculpture et dessin » avec braderie de livres en début Juin. Les exposants et animateurs étaient au rendez-vous en qualité et en sympathie assurant aux participants de bons moments à la salle des fêtes de Paulhac, ainsi qu'à la bibliothèque. L'accès à notre blog - par le biais du site de la Mairie de Paulhac - ou directement permet de suivre notre calendrier et les comptes-rendus de nos activités. Notre enthousiasme, il faut l'avouer, n'a été que peu en faille au vu de notre nouvelle installation si agréable, cependant il n'a pas été de taille à lutter contre la disparition de cet homme si généreux qu'était Michel Dutard (tous les artistes présents en avril ont profité de ses dédicaces spontanées) : sa dernière participation au Marché des Arts d'avril nous fait encore bien chaud au cœur tant, nous en convenons avec ses amis les plus chers, sa présence sera à jamais plus forte que son absence. Nous sommes heureux d'exposer dans notre local une infime partie de son talent.

Pendant les vacances scolaires, les permanences du samedi seules sont maintenues, et bien sûr les ouvertures sur rendez-vous si nécessaire. Vous pouvez à tout moment rejoindre l'association CARACTERES, que ce soit pour adhérer et emprunter jeux et livres, ou pour nous aider. A bientôt et bon été à tous !

Colette Dufresne

Contact : Association CARACTERES Ludo'Bibliothèque - email : asso.caractere@paulhac.fr
site internet : www-caracteres.blogspot.com - Tel : 05 61 84 33 76 ou 06 82 36 40 94

AMICALE LAÏQUE

Le bureau de l'Amicale s'est reformé avec de nouvelles personnes qui se sont très vite « mises au travail « afin de mettre en place les activités prévues pour l'année 2008.

LE LOTO du 3 Février : Nous avons été très agréablement surpris par la participation de tous, que ce soit des membres actifs ou des participants. Nous vous remercions tous d'être venus aussi nombreux, et nous vous donnons rendez-vous en 2009 pour une après- midi de bonne humeur comme cette année.
LE VIDE GRENIER du 18 mai : Malgré le nombre très important de manifestations durant ce week-end et la météo plus qu'incertaine !! Nous avons là aussi eu un taux de participation très correct, et nous remercions tous les exposants d'être venu à Paulhac.
LE PETIT LIVRE DE RECETTES (une nouveauté dans nos activités) : «Les Petits Chefs de l'Ecole de PAULHAC « ont bien travaillé et c'est grâce à eux que le livre à pu voir le jour.
LA KERMESSE du 21 juin : L'année scolaire s'achève sur une super kermesse qui a permis à tous les enfants de se retrouver autour de jeux divers et variés dans la cour de récréation. Après la «Fête des Enfants», une «Fête de la musique « 21 juin oblige !!! à l'ombre des murs de la salle des fêtes, avec un repas froid et une animation toute la soirée par un groupe musical. L'amicale remercie l'ensemble des parents pour leur aide précieuse tant dans l'organisation que dans le déroulement de cette journée.
Nous espérons vous retrouver tous et toutes à la rentrée.
L'ensemble de l'équipe de l'Amicale Laïque vous souhaite de bonnes vacances.
Président : Patrice Ricard - Trésorières : Dolores Guillaumet et Alexandra Tognet
Secrétaires : Céline Carvalot et Françoise Marian

Association ARENALIFE

Le but est d'organiser des LAN, sous la houlette de Adrien Garatin se regroupe au moins 1 fois, à chaque vacances scolaires, un nombre de 8 à 15 participants pour jouer en réseau à des jeux PC durant 24 h, avec parfois un nombre élevé de participants jusqu'à 20 dans certains cas. Les participants viennent avec leur propre ordinateur dans la salle des fêtes et les jeux commencent !!!! - Adhésion à l'année : 10 €
Contact : Adrien Garatin
email : general_de_paulhac@hotmail.fr
Tél : 05 61 84 02 06

VILLAGES et TERROIRS de L'AMITIE

Ce premier trimestre a été marqué par l'organisation du week-end du 1er mai, par une rencontre avec nos amis de Pauillac.
Les 1,2 et 3 mai, une dizaine de cyclistes de la section cycle de VTA a rejoint la Gironde en parcourant un circuit de 400 km sur 3 jours avec des étapes à Bazas et Saint-Emilion.
Le 4 mai, une sortie en bus «découverte du vignoble médocain» a amené une quinzaine de paulhacois découvrir les magnifiques châteaux de Pauillac.
Visite de caves, dégustations de grands crus et déjeuner dans un restaurant gastronomique ont été très appréciés ainsi que le chaleureux accueil que nous ont réservé nos amis pauillacais.
Il est seulement à déplorer la faible participation des habitants de notre commune. Nous vous demandons dès à présent de réserver votre soirée du 13 décembre pour notre traditionnel pot au feu avec cette année encore de nouvelles surprises ...
Bonnes vacances à tous
Jean-Bernard Delmas - Tél : 05 61 84 40 21

Association CREATISIASMES :

point sur les activités en 2008

CHORALE : les cours ont lieu le lundi de 20h30 à 21h30. Le 24 mai a eu lieu une audition de piano avec la participation des choristes.

DANSE AFRICAINE : les cours pour adultes ne se feront plus à Paulhac à la rentrée prochaine ; les cours enfants, adolescents et modern jazz sont maintenus.
GYMNASTIQUE : même si l'effectif peut encore se développer toutes les participantes vont se retrouver à la rentrée de septembre. Venez les rejoindre.
LA RANDONNEE : le 8 juin, pour la 8ème année, «Le Poutou» a fait plus de 125 participants dont 60 au départ de Launaguet (22 kms jusqu'à Paulhac) et 100 participants pour le cassoulet. C'était proche de la saturation ! Attention pour l'année prochaine, les derniers inscrits ne sont pas certain de participer. (les photos du Poutou se trouvent sur le site www.paulhac.fr).
Notre dernière sortie s'est faite à Bonrepos-Riquet avec la visite du parc du château de Pierre-Paul Riquet où le prototype du canal du midi commence à être dégagé des broussailles et de la végétation. L'orangerie et le château ont eux aussi besoin de gros travaux de rénovation.
Profitez des prochaines portes ouvertes pour aller le visiter.
GALA du 28 juin : présentation des différentes activités de l'association Créatisiasmes dans la salle de fêtes de Paulhac devant une population importante. Un apéritif a été servi et nous avons partagé un pique-nique mettant chacun à contribution. A la nuit tombée, très apprécié par les participants le «feu de fin de saison» a clôturé la soirée.

ARTS MARTIAUX : 58 licenciés

Le Yoseikan Budo allie la tradition des arts martiaux à la modernité des sports de combat.

Le Yoseikan traditionnel : techniques de persussions (pieds, genoux, mains, coudes, tête, ...), de clefs (torsions et extensions articulaires), de projections, d'immobilisations, d'étranglements, d'armes (traditionnelle ou recouvertes de mousse)...

Le Self Défense Urbain et Kyusho : pratiques de techniques simples – utilisation d'objets usuels – localisation et utilisations des points situés sur nerfs-muscles-tendons, afin de savoir se défendre et d'être efficace lors d'une agression dans la rue.

Le yoseikan famille à pour but de réunir les parents et leurs enfants. Cela permet de susciter un intérêt d'esprit de partage et un comportement de respect mutuel.

s'il y a de la demande une section de self défense Sénior avec bâton, canne sera ouverte. A voir ... contacter Pascal Tabaglio

Horaires :

lundi - 18h30/19H30 - (ados 11/15 ans)
- 19h30/21h30 - self défense de Rues Adultes

mardi - 20h30/21h30 - training-sparring adultes

jeudi - 8h30/19h30 - famille et enfants (7 à 11 ans)
- 19h30/21h30 - traditionnel adulte

Le Président et le bureau de Créatisiasmes vous souhaitent Bonne Vacances à tous et rendez-vous à la rentrée

Pierre Deschamps - Tél : 05 61 84 52 94

YOGA Bien-être

L'Association YOGA BIEN-ETRE, créée depuis janvier 2007, compte actuellement, entre adultes et enfants une vingtaine d'adhérents. Nous vous invitons à venir passer un moment de détente et de convivialité, programmé en : relaxation, posture (hatha-yoga), respiration, concentration et méditation.

Catherine Jan (enseignante de yoga) vous recevra à la salle des fêtes de Paulhac.

Adultes : lundi de 19h à 20h15 et jeudi de 19h à 20h15

Enfants : jeudi de 18h15 à 18h45

Tarifs assurances : Un certificat médical vous sera demandé lors de votre adhésion.

Enfants 5 € - adultes 10 € - couples 15 €

Tarifs pour 1 cours de yoga par semaine :

Enfants 13 €/mois - adultes 22 €/mois - couples 39 €/mois

Tarifs pour 2 cours de yoga par semaine :

Adultes 30 €/mois - couples 55 €/mois

Le premier cours est gratuit. Les paiements s'effectuent en début de trimestre. Les cours fonctionnent toute l'année sauf 15 jours en août. Pour pratiquer, nous vous demandons d'arriver 1/4 d'heure avant le début du cours afin d'installer vos tapis dont il faut vous munir, ainsi qu'une couverture pour la relaxation.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter :

Sophie Vayssié - Présidente au 05 61 84 62 86

CatherineJan - Professeur au 05 61 74 48 87

Josette Auriol - Trésorière au05 61 84 25 59

Nous vous souhaitons de passer d'excellentes vacances ensoleillées.

La Présidente - Sophie Vayssié – Tél : 05 61 84 62 86

CLUB de l'AMITIE

Ce club compte 180 adhérents et seulement 65 pour la commune de Paulhac. D'ores et déjà toutes les personnes voulant se joindre à nous seront les bienvenues.

Le Club a été fondé en 1984. Il y a donc 24 ans et jusqu'en 2007 toutes les manifestations et sorties ont été honorées. Il n'en est pas de même pour 2008 où nous avons une faible participation et nous avons même dû annuler une sortie au mois de juin.

Voici, ci-dessous le calendrier tel que nous l'avions prévu en DECEMBRE 2007 :

1er semestre 2008 :

• Dimanche 13 janvier 2008
Après-midi spectacle à la Salle des Fêtes animé par la troupe les D'LYRIKS

• Dimanche 17 février 2008
Loto annuel

• Lundi 17 mars 2008
Sortie spectacle «L'histoire chantée des Années Piaf».

• Samedi 26 avril 2008
Sortie Pas de la Case et visite du moulin à Six ailes à Nailloux.

• Samedi 17 mai 2008
Journée au Chai des Monges.

• Vendredi 13 juin 2008
Sortie annulée du fait que nous n'avons eu que 20 inscriptions pour un car de 50 personnes.

2ème semestre 2008 :

• Juillet ou Août 2008
Spectacle «Son et Lumière»

• Samedi 13 septembre 2008
Journée Pétanque.

• Dimanche 5 octobre 2008
2ème Loto de l'année.

• Dimanche 26 octobre 2008
Repas Anniversaire - tirage Tombola.

• Dimanche 30 novembre 2008
Repas de fin d'Année

• Mardi 9 décembre 2008
Loto mensuel et Assemblé Générale

Ne pas oublier le 2ème mardi de chaque mois notre loto.

La Présidente - Solange Bottega - Tél : 06 61 87 67 73

FÊTE DU VILLAGE

Commémorations (8 mai, 14 juillet et 11 novembre)

A Paulhac, il est de tradition que la fête du village, le 15 août, soit l'occasion d'un dépôt de gerbe au monument aux morts et d'une commémoration officielle pour les différents drames humains vécus par notre commune.
Outre le respect de la tradition, le maintien de cette date offre une plus grande solennité à cette manifestation. Le fait de lier cette commémoration à la fête locale permet de souligner le caractère indissociable du bonheur de faire la fête en toute liberté et les sacrifices qui ont contribués à maintenir cette liberté.

Programme de la fête de Paulhac 2008

Jeudi 14 août
- 22h soirée dansante animée par Décibel

Vendredi 15 août
- 11h15 messe
- 12h00 cérémonie au monument aux morts avec dépôt de la gerbe
- 12h30 apéritif offert par la Mairie et le comité des fêtes
- 15h00 concours de belote
- 18h30 remise des lots
- 22h00 soirée dansante avec l'orchestre Crysos

Samedi 16 août
- 15h00 foot et animations ados
- 19h30 Mounjetado
- 22h00 soirée dansante

Dimanche 17 août
- 14h30 inscriptions au concours de pétanque
- 15h00 concours de pétanque
- 18h30 remise des lots

Le comité des fêtes de Paulhac vous invite à partager de bons moments avec eux et à faire plus ample connaissance avec les habitants de la commune.
Pour cela, une bonne boisson fraiche à l'ombre d'un marronnier, de la bonne humeur et des activités pour tous.

Renseignements : Cédric Pelissier
05.61.84.17.87

18 mai Vide grenier

8 juin Randonnée «Le Poutou»

1-4 mai Echange PaulhacPauillac «raid cycliste»

9 février
Soirée «moules-frites» par le Comité des Fêtes

26 janvier Inauguration de la biliothèque-ludothèque

26 janvier Exposition de photos «Paulhac hier et aujourd'hui»

26 janvier 2008 Vœux du maire

21 mars
Soirée «théâtre» organisée par le Comité des Fêtes

3 février loto des écoles

5- avril Marché des Arts

8 juin kermesse de l'école

Calendrier deuxième semestre 2008

DATE	MANIFESTATION	LIEU	ORGANISATEUR
	Août		
14 au 17	Fêtes		Comité des Fêtes
	Septembre		
4	Duos des Noms	Salle des Fêtes	Sous réserve accord Sud Radio
12	Forum des associations	Salle des Fêtes	Toute associations
13	Pétanque + repas	Salle des Fêtes	Club de l'Amitié
21	Rando Viaduc du Viaur	Salle des Fêtes	Créatisiasmes Randonnées
	Octobre		
5	Loto	Salle des Fêtes	Club de l'Amitié
11	Repas des randonneurs		Créatisiasmes Randonnées
19	Rando Coteaux de Moissac		Créatisiasmes Randonnées
25	Repas des randonneurs	Salle des Fêtes	Créatisiasmes Randonnées
	Novembre		
8	Journée Yoga	Salle des Fêtes	Club de Yoga
16	repas de CCAS	Salle des Fêtes	CCAS
22	Soirée Beaujolais nouveau	Salle des Fêtes	Comité des Fêtes
29	Repas anniversaire	Salle des Fêtes	Club de l'Amitié
	Décembre		
6 et 7	Stage er reaps le 6	Salle des Fêtes	Créatisiasmes Arts Martiaux
9	Assemblée générale	Salle des Fêtes	Club de l'Amitié
13	Soirée	Salle des Fêtes	VTA

Services

Poste
39, avenue du Général Castelnau
31380 Montastruc-la-Conseillère
Tél. : 05 34 26 00 50

Gendarmerie
15, avenue Maizières les Metz
31380 Montastruc-la-Conseillère
Tél. : 05 34 26 02 05

Perception - Trésorerie
76, rue Saint-Jean
BP 42, 31132 Balma cedex
Tél. : 05 61 24 79 30

Caisse Primaire d'Assurance Maladie
61, chemin Verdale - 31240 Saint-Jean
Tél. : 05 62 89 03 89

Collège Georges Brassens
Route de Paulhac
31860 Montastruc-la-Conseillère
Tél. : 05 61 84 42 55

Ecole
5, route de Montjoire - 31380 Paulhac
Tél. : 05 61 84 63 45
Cantine - Garderie : Tél. : 05 34 26 10 29

Loisirs

Forêt départementale de Buzet
435 hectares, aménagés en chemins pédestres, parcours sportif, parcours VTT, sentiers équestres…

Salle des fêtes
10, route de Montjoire - 31380 Paulhac
Utilisable par des particuliers sous réserve de disponibilité. Se renseigner en mairie.

Sport
Court de tennis, terrain de basket, terrain de football, terrain de pétanque.

Associations locales
De nombreuses associations locales proposent des activités sportives, culturelles et de loisirs : Amicale laïque, Caractères, Chasse, Club de l'amitié, Comité de fêtes, Créatisiames, Pétanque, Tennis, Villages et Terroirs; Yoga ...

Naissances

Antonin Pierrot	09/01/2008	TOULOUSE
Ana Dadier	30/01/2008	SAINT JEAN
Raphaël Barracosa-Mendonça	19/02/2008	TOULOUSE
Léonie Castillon	27/02/2008	SAINT-JEAN
Nathan Pauthe	27/02/2008	TOULOUSE
Marion Chauvin	04/03/2008	TOULOUSE
Eliza Jullien--Escafit	11/03/2008	TOULOUSE
Noam Aliaoui--Miraux	02/04/2008	TOULOUSE
Clément Arguel	21/05/2008	TOULOUSE
Gabin Gabarroca	29/05/2008	SAINT-JEAN
Loan Bodin	18/06/2008	TOULOUSE

Mariages

Thierry Delagnes et Nathalie Moura	26/04/2008
Régis Baudiaux et Elisabet Soulah	06/06/2008
Pierrick Horblin et Dorothée Noilhac	14/06/ 2008

Décès

Bernadette Riquet née Van Herpe	02/06/2008

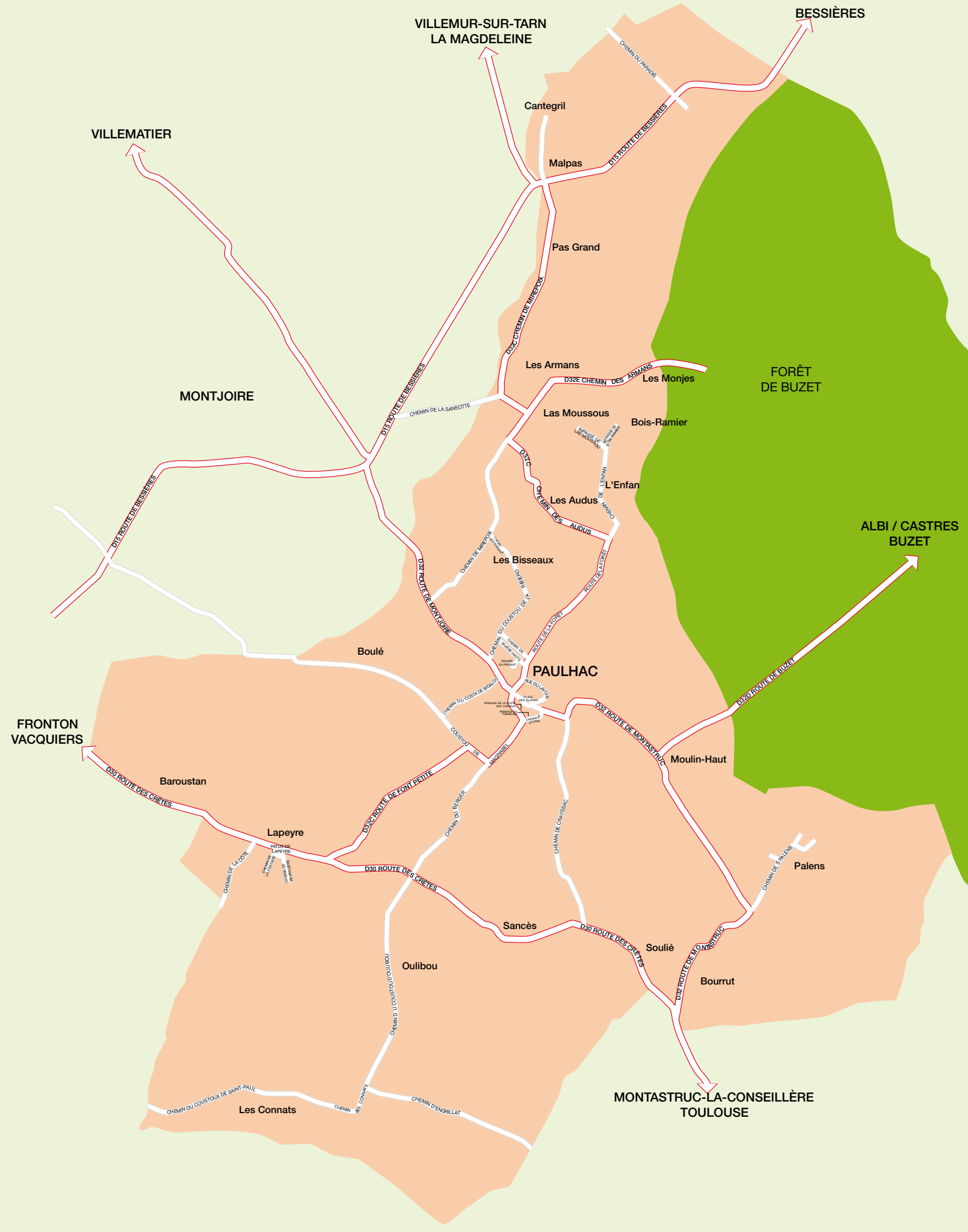
BESSIÈRES
VILLEMUR-SUR-TARN
LA MAGDELEINE
VILLEMATIER
MONTJOIRE
Cantegril
Malpas
Pas Grand
Les Armans
Les Monjes
Las Moussous
Bois-Ramier
L'Enfan
Les Audus
Les Bisseaux
Boulé
PAULHAC
Moulin-Haut
Baroustan
Lapeyre
Palens
Sancès
Soulié
Oulibou
Bourrut
Les Connats
FORÊT
DE BUZET
ALBI / CASTRES
BUZET
FRONTON
VACQUIERS
MONTASTRUC-LA-CONSEILLÈRE
TOULOUSE
D15 ROUTE DE BESSIÈRES
D32C CHEMIN DE MIREPOIX
D32E CHEMIN DES ARMANS
D32C CHEMIN DES AUDUS
D32 ROUTE DE MONTJOIRE
ROUTE DE LA FORÊT
D32D ROUTE DE BUZET
D32 ROUTE DE MONTASTRUC
D32C ROUTE DE FONT PETITE
D30 ROUTE DES CRETES
CHEMIN DU PARADIS
CHEMIN DE LA SANSOTTE
CHEMIN DU COUSTOU DE LA MAGNABEL
CHEMIN DU BERGER
CHEMIN DE CRAYSSAC
CHEMIN DU COUSTOU DU LIEU
CHEMIN DU COUSTOUX DE SAINT-PAUL
CHEMIN D'ENGRILLAT
CHEMIN DE LA CÔTE

MAIRIE de Paulhac

HÔTEL DE VILLE - 1 place des Tilleuls - 31380 PAULHAC
Tél. : 05 61 84 25 30 - Fax : 05 61 84 34 55
mairie@paulhac.fr - www.paulhac.fr